

## BUREAU DE L'INTÉGRATION DFAE/DFEP

777.231.1 / roy

Berne, le 9 décembre 1992

## Echange de vues avec les ambassadeurs des pays de la CE et de l'AELE, mardi 9 décembre 1992

Note à: M. J.Kellenberger, Secrétaire d'Etat

Le Secrétaire d'Etat F. Blankart (*Blf*) a réuni ce matin les ambassadeurs des Douze et des Sept pour leur communiquer la position du Conseil fédéral à l'issue du vote du 6 décembre et répondre à leurs questions.

Après avoir excusé votre absence, en soulignant qu'elle était dûe à un entretien avec le Président de la Confédération, *Blf* lut devant l'assistance la discipline de langage expédiée après le vote. Elle fut ensuite remise à tous les ambassadeurs. Soulignant qu'il s'agissait là d'un sentiment personnel, *Blf* ajouta que la décision du 6 n'était sans doute pas le dernier mot de la Suisse et qu'il était dans l'intérêt de notre pays que l'EEE entre en vigueur aussi vite que possible. Il suggéra de ne pas rouvrir la négociation et souhaita que les parties contractantes s'abstiennent de biffer la Suisse du texte du traité. Un simple protocole additionnel devrait suffire. Tout en se déclarant intéressé par cette suggestion, l'ambassadeur de Suède se déclara néanmoins inquiet de la réouverture de certains points et du retard qu'entraînera la nécessité de procéder à de nouvelles ratifications.

Les ambassadeurs de Norvège et du Royaume-Uni lurent ensuite les déclarations, respectivement, de la présidence AELE et du Conseil. L'ambassadeur britannique releva que la demande suisse d'adhésion reste sur la table mais que le Conseil fédéral n'a pas encore décidé de la suite des opérations. Les ambassadeurs d'Italie surtout, mais aussi de France, d'Espagne et du Portugal, se déclarèrent vivement inquiétés par le passage de la discipline de langage qui fait référence à la "priorité aux travailleurs indigènes". *Blf* leur répondit qu'il ne fallait pas y voir l'annonce de nouvelles discriminations, mais que le statu quo serait maintenu.

Les ambassadeurs se déclarèrent intéressés, notamment, par les futures mesures unilatérales. *Blf* insista en outre sur l'importance de poursuivre les contacts établis par de telles réunions. Plusieurs questions concernèrent notre demande d'adhésion: *Blf* nota que ce dossier était désormais dans les mains de nos politiciens. Prenant la parole à la fin de la réunion, je déclarai que le rythme de l'élargissement et le délai pour la publication de l'avis suisse, relevait de la compétence de la CE et notamment de la Commission et que l'avis sera également, pour la Suisse, un élément important pour l'évaluation de la situation. J'ai enfin rappelé l'intention du Président de la Confédération de tenir des consultations avec ses collègues lors de son prochain voyage en Suède à l'occasion de la réunion CSCE.

BUREAU DE L'INTÉGRATION DFAE/DFEP


 B. Spinner
